

## CALENDRIER 2014

- **Jeudi 12 juin** (10h/18h)  
Centre culturel Jean Rochefort (cinéma) à ST-LUNAIRE  
Journée de visionnage des films proposés (1<sup>ère</sup> partie)
- **Jeudi 19 juin** (10h/18h)  
Cinéma Le Scénario à BAIN DE BRETAGNE  
Journée de visionnage des films proposés (2<sup>e</sup> partie)
- **Vendredi 5 septembre**  
Clôture des inscriptions départementales avec choix des films
- **Jeudi 18 septembre**  
(lieu à définir)  
Journée de formation
- **Vendredi 19 septembre**  
Bouclage du programme départemental
- **Mercredi 8 octobre**  
Sortie et diffusion des programmes
- **Novembre** : 15<sup>e</sup> édition !

COMPTOIR DU DOC - 10 rue Jean Guy à Rennes  
02 23 42 44 37 - [comptoir@comptoirdudoc.org](mailto:comptoir@comptoirdudoc.org)



NOVEMBRE 2014 | 15<sup>e</sup> ÉDITION

[www.moisdudoc.com](http://www.moisdudoc.com) | Près de 3000 projections en France et dans le monde

## PARTICIPER AU MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

**DÉCOUVRIR** des films documentaires rares ou habituellement peu diffusés  
**PARTAGER** des moments de convivialité autour de projections, expositions, ateliers, concerts...  
**RÉFLÉCHIR** sur le cinéma et développer son point de vue sur le monde  
**RENCONTRER** les auteurs et débattre des films

### IMAGES EN BIBLIOTHEQUES, COORDINATEUR NATIONAL

Images en Bibliothèques est responsable de la coordination nationale. À ce titre, l'association réunit les coordinations régionales et fait le lien entre les différents acteurs et collaborateurs de la manifestation. Par son action, elle crée une unité et donne à cette manifestation ampleur et visibilité. L'association accompagne les participants du Mois du film documentaire, propose des pistes de programmations et de films, mutualise la réflexion autour de la diffusion du documentaire menée par les partenaires. L'association s'occupe également des inscriptions des programmeurs, de la réalisation d'un programme en ligne, de la communication nationale, des liens avec les coordinations régionales, des partenariats nationaux, de l'inauguration nationale, du bilan et du site Internet. Dans la plupart des territoires, des coordinations régionales accompagnent et impulsent le développement du Mois du Film Documentaire. Elles assurent une visibilité régionale à l'événement et proposent différents services aux participants.

Contact : 01 43 38 19 92 - [www.moisdudoc.com](http://www.moisdudoc.com)

### COMPTOIR DU DOC, COORDINATEUR DEPARTEMENTAL

Du fait de son action à l'année sur le cinéma documentaire (l'association organise une centaine de séances chaque année et accueille de nombreux cinéastes pour des rencontres, des ateliers...), COMPTOIR DU DOC, avec ses partenaires régionaux, propose chaque année une sélection de films. Pour ces films, elle négocie les droits de diffusion, la gestion des copies, l'organisation de la venue des cinéastes ou de membres de l'équipe du film. L'association propose 2 journées de visionnage des films avec le soutien de lieux partenaires, ainsi qu'une journée de formation en septembre avec la coordination régionale. COMPTOIR DU DOC édite également un programme départemental de la manifestation, édité à 10000 exemplaires.

Contact : Célia PENFORNIS (coordination), Agnès FREMONT (programmation)  
02 23 42 44 37 - [www.comptoirdudoc.org](http://www.comptoirdudoc.org)

## LE PROGRAMMATEUR LOCAL

L'engagement de la structure est essentiel pour faire vivre le projet localement !

Sa participation ne doit pas se limiter à une simple diffusion de films, mais nécessite un vrai travail de défense d'un cinéma de qualité. L'objectif est donc de **proposer une rencontre après la projection du film**, si possible avec son auteur (ou quelqu'un lié à la fabrication du film).

Le participant doit inscrire sa programmation sur le site national d'Images en Bibliothèques : [www.moisdudoc.com](http://www.moisdudoc.com)

L'organisateur local s'engage à :

- **garantir une qualité de projection optimale** : aspect technique (image et son : grand écran, éviter le support DVD pour plus de qualité et de sécurité !), accueil du public et des intervenants dans de bonnes conditions, présentation du film avant la projection, animation de la rencontre qui suit.
- **prévoir et prendre en charge** l'hébergement de l'invité et son repas
- **s'acquitter des droits de diffusion** (à l'exception des séances 'commerciales' dans les cinémas\*) préalablement négociés par COMPTOIR DU DOC (dans le cas des films proposés : 75€ pour un film de moins de 30', 100€ / moins d'une heure, 150€ / plus d'une heure).
- **assurer la communication locale** de ses projections (si il édite d'autres supports de communication sur l'événement, l'organisateur local s'engage à mentionner l'intitulé de la manifestation 'LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE', avec les logos requis ainsi que la 'coordination départementale : COMPTOIR DU DOC').

*\*Certains des films proposés peuvent être en 'exploitation commerciale' (donc réservés aux salles de cinéma), si ils ne le sont pas mais que la salle tient à faire une billetterie 'commerciale' elle peut demander un visa temporaire auprès du CNC*  
[\[http://www.cnc.fr/web/fr/procedure-des-visas-temporaires\]](http://www.cnc.fr/web/fr/procedure-des-visas-temporaires)

### BUDGET MOYEN

Location du film (proj. non commerciale) : **150€** (base film de + d'1h)  
Hébergement invité : **70€** (environ)  
Repas invité : **20€** (environ)  
Participation forfaitaire demandée par COMPTOIR DU DOC pour la coordination générale et les déplacements des invités : **50€**

Prêt de matériel gratuit, sous réserve de disponibilité (lecteurs pros, écran, son...). Si prestation nécessaire d'un technicien pour la séance, facturation de **200€**.